

GROUPEMENT CEREXHE-HEUSEUX/BEAUFAYS



Association sans but lucratif

Groupement d'opposition au projet de liaison entre
Cerexhe-Heuseux et Beaufays

Siège social : 44, rue Bois le Moine 4870 - TROOZ -

LA RÉSISTANCE S'ORGANISE DANS LES QUARTIERS

En 2001, le groupement a eu l'occasion d'animer six réunions de quartier organisées par des riverains opposés au projet de liaison (auto)routière Cerexhe-Heuseux/Beaufays. Peu importe qu'il y ait vingt ou cent participants, ces rencontres sont avant tout l'occasion de discuter avec chacun, de mieux comprendre les préoccupations particulières et de mieux faire passer notre message d'opposition radicale à un projet autoroutier coûteux et inutile. Il faut que les promoteurs de celui-ci se heurtent à une triple opposition sur les terrains juridique, financier et citoyen. Quoi qu'en disent les ministres wallons et les « forces vives » liégeoi-



ses, la bataille contre CHB et pour son abandon définitif peut parfaitement être gagnée car l'Union européenne elle-même ne croit pas au projet.

Pour gagner, il faut que tout le monde se mobilise. C'est pour cela que le groupement répond positivement à toute invitation de rencontres dans les quartiers.

Si vous voulez organiser une réunion d'information, n'hésitez pas à nous téléphoner : 04/3687071.

LE MOT DU PRESIDENT

En 2001 notre Groupement s'est à nouveau employé au mieux de ses forces pour s'opposer à la liaison Cerexhe-Heuseux/Beaufays (CHB), qui a repris place parmi les travaux publics wallons prioritaires :

- nous avons informé les décideurs wallons, belges et européens, sur l'absence de justifications sérieuses à ce projet, sur base d'études menées avec l'aide d'un avocat spécialisé;
- nous avons organisé des réunions d'information dans les localités les plus directement concernées;
- nous avons tenu une conférence de presse, avec Inter-Environnement Wallonie, association de référence pour les pouvoirs publics eux-mêmes, qui nous soutient complètement.

Nous dénonçons toujours l'utilité de la liaison CHB :

- au niveau international, le prolongement de l'autoroute Verviers-Prüm par Bitburg-Wittlich (voir carte) offrira dès 2003, au trafic venant d'Anvers, des Pays-Bas et d'Allemagne, un nouvel itinéraire autoroutier pour rejoindre le sud de l'Europe, en évitant Liège.
- sur le plan local, la liaison CHB n'apportera pas de prospérité supplémentaire. Il est faux de dire qu'elle serait utile au redécollage de l'économie liégeoise. Elle n'améliorerait pas la qualité de vie des habitants de Liège et de sa périphérie ; au contraire, elle provoquerait des déséquilibres dommageables pour la ville de Liège (désurbanisation accrue) et les communes avoisinantes (urbanisation galopante).
- c'est ce que nous avons démontré, avec Inter-Environnement Wallonie, lors de notre conférence de presse de décembre 2001.

Après l'inauguration du tunnel de Cointe, faite en grande pompe en juin 2000, on pouvait enfin espérer la suppression de la zone de réservation faite pour la liaison CHB au plan de secteur de Liège, pour cause d'inutilité. Il s'avérerait cependant que le tunnel serait presque « saturé », et que c'est la liaison CHB qui résoudrait ce problème. On peut se demander comment, car elle devrait amener du trafic supplémentaire sur la E25 entre Beaufays et Angleur, dans le tunnel de Cointe, déjà « saturé ». Mais cela serait résolu plus tard, par le ring sud-ouest projeté entre Beaufays et Seraing, via Tilff et Bonnelles. C'est donc la logique du « tout à la route » qui continue à prévaloir, alors que, face à l'évolution préoccupante du trafic, la politique européenne a déjà donné la priorité au développement des autres modes de transport. Ceci ne peut que nous confirmer dans l'actualité de notre lutte contre la liaison CHB, qui représenterait une erreur inutilement coûteuse pour nos finances régionales.

L'année 2002 sera sans doute encore plus exigeante pour nous. Nous devons y consacrer encore plus de temps et de moyens. Notre groupe s'est étoffé, mais les renforts seront les bienvenus! Nous avons besoin de votre soutien moral et matériel. La liaison CHB n'est pas une fatalité. Nous sommes en droit de nous y opposer. Notre action en tant que groupement est la plus efficace pour cela. Aidez-nous à vous aider !

Frédéric Falisse

CHRONOLOGIE 2001

24 janvier :

Suite aux rumeurs persistantes sur la volonté du gouvernement wallon de réaliser le projet de liaison autoroutière Cerexhe-Heuseux/Beaufays en dépit de l'ouverture du tunnel sous Cointe, le Conseil d'administration du Groupement décide de s'adjoindre les services d'un conseil juridique (un avocat) pour (1) identifier et interroger toutes les autorités compétentes dans le dossier de la liaison autoroutière Cerexhe-Heuseux/Beaufays ; (2) envisager et proposer toute voie de droit national ou international susceptible de faire obstacle à la réalisation du projet et d'en obtenir l'abandon définitif.

25 janvier :

M. Daerden, le ministre wallon des Travaux publics, responsable de l'Administration de l'équipement et des travaux publics (MET), annonce dans la presse que le Gouvernement wallon envisage de solliciter l'Union européenne en vue d'obtenir une aide financière pour la réalisation de la liaison autoroutière CHB, qu'il justifie par la prochaine « saturation » du tunnel sous Cointe (inauguré huit mois plus tôt !).

27 mars :

A l'unanimité de ses membres, le gouvernement régional wallon demande à Mme Durant, ministre fédéral des transports et de la mobilité d'introduire une requête auprès de la Commission européenne en vue d'obtenir l'inscription du projet de liaison autoroutière CHB dans le réseau transeuropéen de transport (TEN : *Trans European Network*). Une telle inscription ouvrirait la voie à un possible financement européen pour CHB.

Avril/mai :

Le conseil juridique de l'association envoie plusieurs lettres de demande d'information. Les destinataires sont la Commission européenne, le conseil des ministres et les institutions financières européennes ; les ministres des gouvernements fédéral belge et régional wallon concernés ; les administrations européennes, belges fédérales et régionales wallonnes impliquées ; les autorités luxembourgeoises et du land allemand de Rhénanie-Palatinat ; etc.. Certaines autorités ont répondu avec diligence et précision. D'autres n'ont fourni que des réponses dilatoires, voire n'ont même pas accusé réception du courrier à eux adressé !

17 mai :

les locales Ecolo des communes de Chaudfontaine, Fléron et Soumagne, ainsi que Ecolo-VA de Trooz, confirment dans une conférence de presse conjointe leur refus de CHB.

18 mai :

Avec l'aide de ses membres locaux, le groupement organise la première réunion de rencontre et d'information avec les habitants des communes et quartiers concernés. Elle a lieu à Magnée. Une soixantaine de personnes participent à cette soirée de présentation, d'échanges et de débat. D'autres réunions de ce type suivront tout au long de l'année.

18 juin :

[Le 28 mai précédent, le conseil juridique du groupement avait interrogé les autorités allemandes de Rhénanie-Westphalie sur l'état d'avancement des travaux de construction de l'autoroute A27 (Verviers/Saint-Vith/Prüm) au-delà de Prüm en direction des vallées du Rhin et de la Moselle (et au-delà vers Luxembourg et la France de l'est, la Suisse et l'Italie du nord)]. Les autorités du land de Rhénanie-Westphalie répondent que les travaux en cours au-delà de Prüm sont en voie d'achèvement.

18 juin :

Le conseil juridique du groupement adresse à la Commission européenne et à la présidence du Conseil européen une note de synthèse récapitulant les motifs de fait et de droit qui doivent conduire au refus de l'inscription de CHB dans le réseau transeuropéen de transport.

22 juin :

2e réunion de rencontre et d'information avec les habitants (Beaufays).

27 juin :

3e réunion de rencontre et d'information avec les habitants (Olne, en collaboration avec la locale Ecolo).

5 juillet :

[Le 13 juin, M. Daerden avait déclaré à la presse que la Banque européenne d'investissement (BEI), présidée par le belge Philippe Maystadt, soutiendrait financièrement CHB]. Interrogé dès le 18 juin par le conseil juridique du groupement sur ces déclarations, M. Maystadt répond : (1) les décisions en matière de financement européen sont soumises à une procédure rigoureuse ; (2) la décision de soutenir financièrement un projet est liée au respect des normes environnementales en vigueur ; (3) aucune demande concernant CHB n'a encore été introduite auprès de la Banque européenne d'investissement.

12 septembre :

4e réunion de rencontre et d'information avec les habitants (Cerexhe-Heuseux, en collaboration avec le *Comité Qualité village*).

27 septembre :

L'Union socialiste communale (USC) de Beaufays organise une présentation du projet CHB par M. Desmet, le chef de cabinet du ministre M. Daerden. Des riverains ne manquent pas d'y affirmer leur opposition à ce projet.

29 septembre :

5e réunion de rencontre et d'information avec les habitants (assistance à une promenade sur site organisée par la locale Ecolo d'Olne).

2 octobre : Rencontre à la direction régionale liégeoise du MET entre, d'une part, M. Delmarcelle (directeur régional) et ses collaborateurs chargés du projet CHB et, d'autre part, une délégation du conseil d'administration du groupement, conduite par son président et son conseil juridique.

2 octobre :

La Commission européenne dépose sur la table du conseil des ministres européens des transports un projet de décision sur le développement du réseau transeuropéen des transports, incluant une liste de projets à financer. CHB n'est pas repris dans cette liste.

11 octobre :

En prévision du tout prochain conseil des ministres européens des transports prévu à Luxembourg, le conseil juridique du groupement réinterpelle les autorités européennes et leur rappelle les motifs de fait et de droit qui doivent conduire au refus de l'inscription de CHB dans le réseau transeuropéen.

15-16 octobre :

Réuni à Luxembourg, le conseil des ministres européens des transports reporte l'adoption la proposition de décision de la Commission.

22 octobre :

Usant du droit d'interpellation reconnu dans certaines communes, le *Comité Qualité village* interpelle le Conseil communal de Soumagne sur CHB.

Novembre/décembre :

Avec les collègues échevinaux de certaines des communes traversées par CHB (Chaufontaine, Fléron, Soumagne, Trooz), le MET organise une série de réunions d'informations sur CHB.

30 novembre :

6e réunion de rencontre et d'information avec les habitants (Bouny/Romsée).

4 décembre :

Après plusieurs réunions de travail tenues durant tout le mois de novembre, *Inter-Environnement Wallonie* et le Groupement tiennent une conférence de presse commune à Trooz : *Liaison autoroutière Cerexhe-Heuseux/Beaufays (E40/E25) : la liaison de trop ?* L'initiative est soutenue *Activités environnement Trooz (AET)*, le *Comité Qualité village* (Cerexhe-Heuseux), les *Amis de la Terre*, le *Comité de quartier des Grosses Pierres* (Trooz) et la Ligue royale pour la protection des oiseaux, sans oublier les Réserves ornithologiques de Belgique (RNOB) pour la dimension environnementale. La presse écrite, la radio et la télévision donneront un large écho à cette conférence de presse.

14-15 décembre :

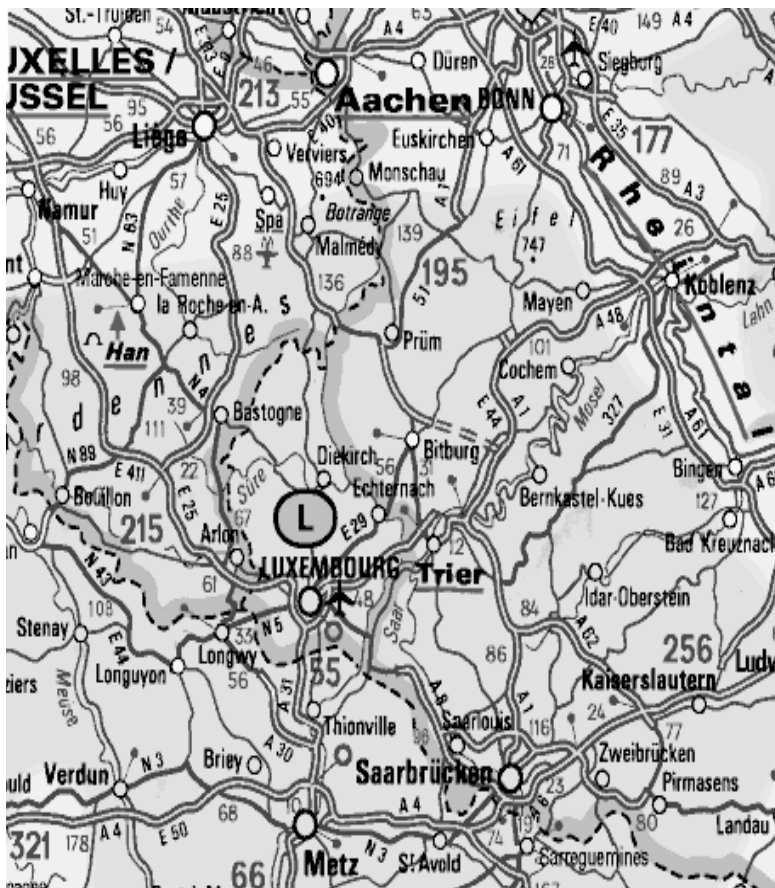
Le sommet de Laeken n'aborde pas la question du financement du réseau transeuropéen de transport.

19 décembre :

Le Conseil d'administration décide de lancer début 2002 une vaste distribution « toutes-boîtes » informant les habitants des communes et quartiers concernés de l'existence et des actions du groupement. Il décide également la réalisation d'un bulletin d'information aux membres.

Léon Saur

UNE DES RAISONS POUR LESQUELLES L'EUROPE NE PAIERA PAS !



Pour ceux qui ne jurent que par les rubans d'asphalte, un tracé alternatif à la liaison Cerexhe-Heuseux/Beaufays est en voie de finalisation en Allemagne.

Aujourd'hui, nombre de transporteurs qui descendent d'Anvers ou des Pays-Bas vers le Luxembourg, l'Est de la France, la Suisse et l'Italie du nord ou remontent de ces régions pour gagner le port belge ou les plaines de Hollande, empruntent le tunnel sous Coïnte et l'autoroute des Ardennes par Arlon et Luxembourg.

Bientôt, ils disposeront aussi de l'axe Verviers-Trèves-Luxembourg/Kaiserslautern. De Verviers à la frontière (Steinebrück/Saint-Vith), le contribuable belge a beaucoup payé pour financer les ouvrages d'art autoroutiers impressionnants (viaduc de l'Eau-rouge,...) qui enjambent les profondes vallées de l'Est du pays.

Pour 2003, les Allemands auront ouvert à la circulation les tronçons autoroutiers encore manquants entre Prüm et Trèves.

Il ne leur restera plus qu'à compléter celui entre Prüm et la frontière belge (15 km.).

Actuellement, deux bandes sur quatre sont terminées et utilisées.

LS

LA CONFÉRENCE DE PRESSE DU 4 DÉCEMBRE

Pour le groupement d'opposition à la liaison (auto) routière Cerexhe-Heuseux/Beaufays, le grand événement médiatique de l'année a bien évidemment été la conférence de presse du 4 décembre. Celle-ci a été d'autant plus importante qu'elle a été organisée conjointement avec *Inter-Environnement Wallonie* (IEW). Tout le monde connaît le sérieux et la crédibilité de cette association. Elle est au fil des années devenue une véritable institution au niveau wallon. Le fait qu'elle ait accepté de donner une conférence de presse commune avec notre groupement, c'est d'une certaine manière pour elle reconnaître notre sérieux et notre crédibilité. Cette reconnaissance impose à nos autres interlocuteurs (institutionnels, publics et privés) de nous prendre au sérieux. Ils ne peuvent désormais plus déconsidérer ou médire du groupement en le présentant comme un « club d'égoïstes mal informés », de « victimes inconscientes du phénomène *nimby* ».

La conférence de presse a fait l'objet d'une longue préparation. Tout d'abord, il nous a fallu convaincre les représentants d'*Inter-Environnement Wallonie* du sérieux de notre dossier et de la consistance de notre opposition à CHB. Une longue visite commentée sur le terrain a été fort logiquement nécessaire. Elle a eu lieu en septembre. Nous avons eu l'occasion d'expliquer nos arguments. La préparation proprement dite de la conférence de

presse a fait l'objet de trois réunions de travail, de nombreuses conversations téléphoniques et d'intenses échanges de courrier électronique (ah, les joies du web !) pour établir le dossier commun, qui a été présenté à la presse.

Le dossier est composé de trois parties : (1) l'argumentaire proprement dit (24 pages) ; (2) un résumé de l'argumentaire (6 pages) et (3) une note sur l'impact prévisible de la liaison autoroutière sur le cadre naturel existant (5 pages). L'ensemble est cosigné par *Inter-Environnement Wallonie* et le groupement. Il peut être obtenu sur simple demande en téléphonant au n°04/3687071.

Dans le même temps, plusieurs associations se sont jointes à l'initiative : *Activités environnement Trooz* (AET), le *Comité Qualité village* de Cerexhe-Heuseux, les *Amis de la Terre*, le *Comité de quartier des Grosses Pierres* de Trooz et la *Ligue royale pour la protection des oiseaux*, sans oublier les *Réserves ornithologiques de Belgique* (RNOB) pour la dimension environnementale.

La presse régionale a également bien répondu à l'appel : *RTC* ; *RTBF-Radio, Bel-RTL, Radio Contact* ; *La Meuse, La Libre Belgique/Gazette de Liège, Le Soir, La Dernière Heure/Les Sports* et *Le Jour/Le Courrier* étaient présents. Elle s'est largement fait l'écho de notre opposition commune à CHB.

LS

LE COMPTE EST BON : LE MOT DU TRÉSORIER

On dit souvent que l'argent est le « nerf de la guerre ». Il semble que pour l'asbl qu'est le Groupement, la patience, la persévérance et la ténacité ont été et resteront plus importantes encore dans cette « guerre » contre CHB, qui nous préoccupe tous.

Depuis sa création, peu de moyens financiers ont suffi pour faire fonctionner efficacement le Groupement.

Nous sommes en effet tous des bénévoles. Aucun d'entre nous n'est rémunéré pour le travail qu'il preste dans le cadre du Groupement.

La remise en piste du projet autoroutier CHB en 2001 nous a cependant amenés à recourir aux services d'un avocat spécialisé. Son excellent travail a bien entendu été rémunéré.

Les cotisations récoltées durant l'année 2001 nous ont permis de faire face à l'ensemble des dépenses encourues par le Groupement. Des économies ont cependant été décidées afin de réduire les frais supportés par le budget du Groupement. Par exemple, nous avons supprimé les envois de cartes de membre. Le registre de nos membres est rigoureusement tenu à jour, de même que la comptabilité.

Recettes et dépenses 2001.

Avoirs au 01.01.2001 : 19.108 F (473,67€)
Cotisations et dons 2001 : 101.419 F (2514,11€)
Total recettes : 120.527 F (2987,78€)

Dépenses 2001 (frais de banque, de publication au moniteur belge, cotisation IEW, location salle, honoraires avocat) : 104.229 F (2583,77€)
Avoirs au 31.12.2001 : 16.298 F (404,01€)

Balance : 120.527 F (2987,78€)

Pour 2002 nous prévoyons un budget d'au moins 5000 €. Cela équivaut à 2000 cotisations de 2,5 € ou à 1000 cotisations de 5 €, etc. Les cotisations plus élevées sont bien sûr les bienvenues pour ceux qui le peuvent, mais soyons clairs : petits ou grands, tous les dons sont utiles dans ces moments critiques où nous devons en plus être prêts à introduire une ou plusieurs actions en justice, si c'est nécessaire.

Adrien Maertens

Compte Groupement CHB : Dexia 068-2220469-69

Membres associés : Roger Fafchamps, rue Fonds-de-Forêt 20, 4623 Magnée (04/3586261) ; Paul Van Damme, Au Thier 56, 4870 Trooz (04/3517093) ; (Adrien Maertens, rue de Trooz 130, 4052 Beaufays (04/3683330) ; Pierre Moreau, rue Bois-le-Moine 44, 4870 Trooz (04/3686645) ; Jean Raskin, rue de la Vesdre 50, 4870 Trooz (04/3517093) ; Léon Saur, rue de Soxhluse 38, 4624 Romsée (04/3586181).

Éditeur responsable : Frédéric Falisse, président, r. des Grosses-Pierres 55, 4052 Beaufays (04/3687071).